DECISION DU COMITE DIRECTEUR EN DATE DU 13 OCTOBRE 2021

MEMBRES PRESENTS : Luc TISON, René-Luc DUPUY, Annie LESAINT, Marc LESAINT, Michel RAMET

DEBUT DE LA REUNION A 9H00

Le lundi 11 octobre 2021 à 12h58, le président, Luc Tison, reçoit un mail de Isabelle Gruet qui décrit des faits qui se sont déroulés suite à une altercation entre Isabelle Gruet et Chantal Ramet le Jeudi 7 Octobre 2021 près de la Statue Napoléon.

Ce jour à 9h30, il a été entendu Chantal Ramet afin d'avoir sa version des faits.

A la suite de cet entretien, le bureau a analysé les différentes versions et il en ressort des divergences dans la chronologie des faits.

Il en ressort que le bureau, avec 4 voix pour et 1 abstention, ne peut déterminer avec exactitude la responsabilité de l'une ou l'autre.

En conséquence, le bureau décide de ne pas donner suite à une éventuelle sanction envers l'une ou l'autre des personnes.

Chantal Ramet et Isabelle Gruet ont été informé de la décision par le Président par téléphone.

Cependant le bureau rappelle à l'ensemble de ses adhérents que nous sommes un club de cyclotourisme ou chacun doit y prendre du plaisir et dans une ambiance conviviale. Tous différents entre les personnes ne doit pas être réglés sur la voie publique et de plus avec les tenues club.

Le bureau rappelle aussi que les adhérents peuvent porter les tenues du club à tout moment lors de sortie en vélo (organisé par le club ou pas). Le faites de porter la tenue du club permet de véhiculer l'image du club et se faire voir.

FIN DE LA REUNION A 10h00

Le Président

Luc Tison